Au Camp à Assende le 25e de Sept. 1644.

La santé de S.A. continue en telle sorte que tout le monde considere son visage avecq joye et estonnement. Aussi n'a on jamais veu personne moins sensible des mauvais airs de quelque place que ce soit. et bien s'en fault que tout le monde n'en soit de mesme icy. car en effet le nombre des malades croid, et l'Armée en est fort debilitée. mais la seule nouvelle du depart, quand elle viendra, en fera resusciter une grande partie. les infirmitez se trouvant peu mortelles.

Du reste, nous sommes sans nouvelle ny changement, hors celuy qui arrive à ceste fortification au moyen de la terre qu'un grand nombre de chariots porte continuellement de la digue aux remparts. à quoy le beau temps vient grandement à point.

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/3774

Hier S. A. fut traictée par Monsign.r le Prince Guillaume, splendidement et de bonne façon, mais en grand hazard de payer l'escot. ce fut de bonn' heure; apres quoy S. A. alla encor faire une courvée qui n'est point d'homme incommodé, demeurant à cheval jusques à ce qu'il fut nuict.

Les François au Porte de Watte se hastent aussi à employer le beau temps. ayants commencé à bastir un Fort Royal de 5. Bastions dès le 15.e de ce mois sur le haultt. Le Mareschal de Gassion a faict une cavalcade jusques au mont Cassel. où voyant la Ville basse abandonnée de toute garde, tout le monde estant fuy au chasteau, y a faict entrer ses gens, qui n'en sont pas revenus sans tres-grand butin de bestial, meubles et autres choses.

La lettre qui marque ces choses est du 20.e
et adjouste cependant, que <u>les Trouppes Lorraines
demeurant tousiours là</u>, on avoit tousiours differé
le dessein d'entrer au païs. V. A. se souviendra
comme dernierement nous avons esté asseurez que
ces Trouppes estoyent parties. Voila le tout
ambigu. Toutesfois la conclusion de lad.te lettre
porte, que dans l'Armée françoise on avoit
mandé tous les gens d'armes et chevaulx legers
hors de leurs quartiers de raffraichissement
entre Ardres et Calais, et que par là on jugeoit
que c~~[illegible]~~ dessein s'en alloit estre executé
le lendemain, dequoy nous pourrons ouyr parler
en brief.

Je proteste et jure à V. A. que je n'ay pas
le courage de relire ceste lettre, tant j'ay honte
de l'avoir remplie de je ne sçay quoy, en fin
de Rien. mais V. A. le commande ainsy.

quelques pieces de nostre plus gros Canon ont esté embarquées
aujourdhuy, a l'insistence de M. le Comte de Solms, desirant se
prevaloir des bons chemins, que la premiere pluye rendra
tres difficiles a tel charroy.